



Garantie décennale si maçon ne fournit pas matériel?

Par **demetanes**, le **26/08/2010** à **14:43**

Bonjour,

J'ai un projet de construction d'une maison. J'ai choisi un maçon qui m'a fait un devis main d'oeuvre et un devis de matériaux que je réglerai directement au fournisseur.

Je voulais savoir si la garantie décennale fonctionnait dans la mesure où il ne fournit pas le matériel?

Je vous remercie de votre réponse car j'entends différentes choses à ce sujet et je ne voudrai pas me tromper.